



VILLE-ÉVRARD
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ



Assistant socio-éducatif – Assistant(e) social(e)

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue Jean Jaurès
93330 NEUILLY SUR MARNE
Standard téléphonique : 01 43 09 30 30



ACCES AU LIEU DE TRAVAIL

Adresse : 53-55 boulevard de la Boissière
93130 Noisy le Sec
En transport : bus 301 arrêt hôpital André Grégoire

En Voiture :

LES CONTACTS :

- Coordinatrice de l'action sociale
Mme BOMPAYS
n.bompays@epsve.fr
01 43 09 32 97
- Coordinateur adjoint de l'action sociale, Monsieur SCORDIA
l.scordia@epsve.fr
01 43 09 30 55
- Secrétariat de la coordination de l'action sociale
Madame CASTANET
e.castanet@epsve.fr
01 43 09 30 46

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement dessert 34 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée (M.A.S.) «le Mas de Lisle», structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et une école de cadres de santé (IFCS).

PRESENTATION DU PÔLE OU DIRECTION

Présentation du pôle 93I03: dispositif sectoriel comprenant 7 CMP- CATTp situés à Romainville, Pantin, Montreuil, Noisy le Sec, Bobigny, Bagnolet et les Lilas. Un hôpital de jour Régis est situé sur le site de Ville Evrard. Egalement deux unités d'hospitalisation complète : la Nacelle, sur le site de Ville Evrard et l'unité ados 93 au CHI André Grégoire à Montreuil. Une unité mobile de pédopsychiatrie périnatale est installée à Noisy le sec face au CHI.

Composition de l'équipe sociale : 7 assistants de service social. Ils sont membres des équipes sectorielles.

Activité principale :

Aider les enfants/adolescents, les familles ou les groupes qui connaissent des difficultés sociales à retrouver leur autonomie et faciliter leur insertion.





IDENTIFICATION DU POSTE

Position dans la structure : Autorité hiérarchique : <ul style="list-style-type: none">- Directeur des ressources humaines Liaison technique : <ul style="list-style-type: none">- service de la coordination de l'action sociale Autorité fonctionnelle : <ul style="list-style-type: none">- Médecin chef de pôle- Médecin responsable d'unité	Horaire de travail : <u>semaine</u> : 38 heures (1575 heures annuelles)
	Description synthétique du poste : Partie prenant(e) de l'équipe sectorielle, l'assistant(e) social(e) concourt à l'offre de service proposée par le secteur de psychiatrie aux personnes ayant des troubles mentaux.

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

Lieux d'intervention sur le secteur :

Le temps d'interventions sont repartis sur l'Unité Psychiatrique Périnatale (3 jours) et le CMP de Noisy le sec (2 jours)

A l'UPP

L'UPP est inscrite au sein du réseau périnatal de proximité centré par le pôle mère-enfant du Centre hospitalier Intercommunal André Grégoire. Elle est conçue comme un espace d'accueil, de prévention et de soins des troubles précoces de la relation parents-bébé :

- que ces derniers soient liés à un moment de fragilité ou à une psychopathologie parentale avérée, antérieure ou non à la grossesse et à l'accouchement.
- et/ou qu'ils soient induits, par des difficultés du bébé (sommeil, alimentation, développement psychomoteur, relation), notamment dans des situations à risque telles que la prématurité.

L'UPP est constituée d'une équipe pluridisciplinaire et potentiellement mobile. Elle associe dans un souci de continuité de la prise en charge des familles, plusieurs dispositifs d'intervention dans le champ périnatal :

- un travail de liaison au sein des services de maternité et de pédiatrie (néonatalogie) du CHI André Grégoire,
- un centre d'accueil et de consultations ambulatoires, associé si besoin à un travail à domicile,
- une unité d'hospitalisation de jour, « l'apatam » dévolue à la prise en charge pluri hebdomadaire de dyades ou triades parent(s)-bébé(s).

L'intervention de l'assistante sociale se fait sur indication d'un soignant et/ou un consultant dans le cadre des prises en charges ambulatoire. Dans le cadre de l'HDJ, elle reçoit systématiquement toutes les familles afin de faire une évaluation sociale de la famille et favorise l'accès aux soins des familles sur les questions pratiques de prise en charge hospitalière auprès des parents par une évaluation de leur situation sur leur ouverture de droits (sécurité sociale, CMU, mutuelle). Un lien est aussi établi avec le service des frais de séjours de l'établissement.

Elle reçoit en entretien les parents et leurs enfants afin de les informer, les orienter, évaluer avec eux leur situation économique, sociale, environnementale, et de ce fait, celle de leur enfant pris en charge. Elle apporte dans ce sens des réponses et/ou s'articule avec les services concernés. Elle les accompagne vers des prises en charges sociales, des démarches de soins pour eux-mêmes, si besoin.

Elle participe à la vie institutionnelle du service en assistant à la réunion institutionnelle de tous les soignants et la synthèse clinique de l'HDJ. Elle participe aussi à la réunion mensuelle PMI/CMP de Noisy le sec dans le cadre d'un travail de prévention et de réseau autour des bébés à risques.





Dans le cadre d'un suivi ambulatoire pluridisciplinaire, l'assistant de service social intervient pour favoriser la stabilisation et le maintien de l'enfant dans son environnement familial ainsi que le tissage de liens avec les partenaires de la commune.

Le travail social s'inscrit dans la conduite des projets d'insertion et de réadaptation menée par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Il vise plus particulièrement à rechercher toutes solutions et relais favorisant l'inscription de l'enfant dans son environnement. Le soutien à la famille, la conduite des démarches administratives et le travail d'orientation et d'accès aux structures font partie des missions dévolues à l'assistante sociale.

Implication sur le secteur

- L'intervention sur une structure demande une nécessaire collaboration avec chacun des membres de l'équipe ainsi qu'avec l'ensemble des lieux de prise en charge de l'enfant sur le secteur. L'articulation des actions entre les 7 assistants de service social du secteur est indispensable.

Participation au travail d'équipe

- Elle contribue à l'approche globale du jeune et à la conduite du projet thérapeutique.
- Elle propose une approche particulière permettant d'adapter les projets aux modalités de vie sociale de chaque enfant et de sa famille et aux exigences administratives des partenaires.
- Elle participe aux réunions institutionnelles et aux synthèses qui permettent le partage d'informations et de réflexion pluridisciplinaire. Elle est référente auprès de l'équipe de ce qui relève du droit des patients, notamment quant aux modalités d'hospitalisation sur les questions d'autorité parentale, OPP, aide sociale à l'enfance
- Elle est référente, auprès de son équipe, de ce qui relève de la protection de l'enfance.
- Elle est l'un des interlocuteurs de l'association « Votre Ecole chez vous » qui intervient une fois par semaine à l'Unité Ados.

Intervention auprès du jeune et de sa famille

- Elle se met à disposition des familles (père et mère) afin de les soutenir dans un quotidien souvent difficile. Il s'agit de favoriser la prise de recul face aux troubles de l'enfant. Elle informe, mobilise, accompagne la famille ce qui a un impact sur le travail thérapeutique mené avec l'enfant.
- Elle favorise l'accès aux soins et aux droits des usagers par l'information sur la législation sociale, l'information sur les dispositifs sociaux, éducatifs et de réinsertion.
- Elle met en œuvre toutes les démarches de liaison et administratives permettant l'amélioration et la stabilisation de la situation du jeune dans le cadre de son environnement familial.
- Par ses connaissances des réseaux et des partenaires, elle intervient dans le conseil, l'orientation et le soutien au patient. Elle se met à disposition du jeune, en concertation avec les parents, dans une continuité du projet de soins, afin d'évaluer sa situation au regard de sa scolarité, de ses projets d'orientation scolaire et d'insertion socio professionnelle. Ceci en articulation avec les partenaires extérieurs (santé scolaire, service social scolaire, CIO et CIO spécialisé, missions locales).
- Elle participe à l'amélioration de l'environnement socio-économique et éducatif du jeune.

Travail partenarial

- Elle favorise les connexions et les articulations entre les différents intervenants (articulation avec les services de protection de l'enfance, administratifs et judiciaires, dans une complémentarité avec l'action de l'équipe soignante et éducative de l'unité).
- Elle s'assure de la bonne continuité du suivi du jeune après l'hospitalisation, par un travail de liaison avec les partenaires le temps nécessaire, tant du point de vue prise en charge CMP, orientation scolaire, situation sociale de la famille.

Orientations et accès aux structures





Elle contribue à la réalisation des projets d'orientation en structures d'accueil sanitaires (notamment soins études, hôpitaux de jours spécialisés pour adolescents) et participe, avec les services de suivis ambulatoires, à l'élaboration d'orientations relevant du secteur médico social (MDPH) ; aux projets d'orientation éducatives, de vacances (recherche, aide au financement) en articulation avec les services de protection de l'enfance.

Communication

- Elle participe aux actions de formation par l'accueil de stagiaires assistants sociaux et des temps d'intervention dans les instituts de formation.
- Elle se tient à disposition des équipes pour toutes actions d'information sur les dispositifs sociaux et la législation médico-sociale.
- Elle répond, à la demande, aux questions des différents étudiants accueillis en stage sur les aspects sociaux des prises en charge.

Participations institutionnelles

- Elle participe aux initiatives du secteur en direction des partenaires tant en matière d'information, de formation et de mise en place de collaborations.
- Elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets du secteur.
- Elle contribue à toute action de prévention mise en place par le secteur.
- Elle participe aux actions initiées par le Service de Coordination de l'Action Sociale, aux réunions et groupes de travail proposés.
- Elle participe, selon l'organisation prévue avec le chef de service, à l'élaboration du rapport d'activité du secteur ainsi qu'au rapport d'activité annuel du Service de Coordination de l'Action Sociale.
- Comme tout agent de l'établissement, elle contribue à l'amélioration continue de la qualité du service rendu à l'usager.

Le poste peut être amené à évoluer en fonction des projets du service et de la nécessité d'adapter la réponse sociale.

EVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

Accès au grade d'assistant socio-éducatif premier grade, classe supérieure après inscription sur tableau annuel d'avancement
Accès au grade de cadre socio-éducatif par voie de concours sur titre.

Signature de l'agent :

